

PROCES VERBAL  
Réunion du Conseil Municipal  
15 juin 2017 à 20 h 00

**Etaient présents** : A.MAGNIER, A. BLUEM, D. DIDIER, F. THIRION, G. BAYEUL, A.C. FACQUEUR, X. LALLEMANT et V. THION

**Etaient absents excusés** : J.F. LAMBERT, A. MAIRE et J. METAIS

**Procuration** : A. MAIRE donne procuration à A.C. FACQUEUR

**Secrétaire de séance** : A.C. FACQUEUR

---

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal précédent.

**20170615-01 : Tarif du repas du 14 juillet**

A l'occasion du 14 juillet, la municipalité convie les habitants à participer à un repas et un après-midi festifs.

Ce repas sera organisé par la municipalité, les tarifs proposés sont :

- Adultes et enfant de 10 ans et plus : 10 €
- Moins de 10 ans : gratuit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- fixe le tarif des repas comme proposé.

**Questions diverses** :

- Organisation du 14/07
  - ✓ Les invitations sont à distribuer pour le vendredi 23 juin et les réponses sont attendues pour le lundi 03 juillet.
- La commune a acheté un véhicule pour 7 500 €. Des équipements supplémentaires sont nécessaires : gyrophare orange, rampes, immatriculation de la remorque communale.
- City stade :
  - ✓ Des jeux pour les enfants seront installés en lieu et place de la table de ping-pong.
  - ✓ Un terrassement sera effectué pour installer la table de ping-pong.
- La commune met en place une information des habitants par courriel afin de pouvoir communiquer plus rapidement et sans papier
- L'aménagement de la signalisation de la rue du Monument est en discussion et est soumis à l'avis du Conseil départemental.
- Le contrat du photocopieur arrive à échéance fin 2017. Une consultation a été lancée afin d'anticiper le changement. C'est l'entreprise Ricoh France qui obtient le nouveau contrat pour les années 2018 à 2022.
- Une réunion d'information sur les ordures ménagères est organisée par la CC2T le lundi 19 juin 2017 à Gondreville. En 2018, la tarification se fera de manière incitative (avec une part fixe et une part variable calculée en fonction du nombre de levée du bac). L'année de référence sera 2017.

## CONSEIL MUNICIPAL DE FONTENOY-SUR-MOSELLE

---

- Les élections sénatoriales se dérouleront le 24 septembre : la commune doit désigner un délégué titulaire et 3 suppléants. Cette désignation aura lieu lors d'un conseil municipal le vendredi 30 juin.
- Com' Com' Terres Toulouses :
  - ✓ Pour cette année, la CC2T bénéficie du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes), la somme perçue sera redistribuée dans les 42 communes.
  - ✓ La mobilité est un chantier ouvert avec les questions
    - Δ du transport (un bus dans toutes les communes ou un transport à la demande)
    - Δ la mise en place de la taxe transport sur les entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22h35

Le secrétaire de séance,  
**A.C. FACQUEUR**

PROCES VERBAL  
Réunion du Conseil Municipal  
04 juin 2015 à 20 h 00

Les délibérations présentées :

N°	Titre
20170615-01	Tarif du repas du 14 juillet

Noms - Prénoms	Signatures	Observations
André MAGNIER		
Alain BLUEM		
David DIDIER		
Francis THIRION		
Gerald BAYEUL		
Anne-Catherine FACQUEUR		Procuration de A. MAIRE
Jean-François LAMBERT		
Alain MAIRE		Procuration à A.C. FACQUEUR
Xavier LALLEMANT		
Johan METAIS		
Véronique THION		